



C'est la rentrée



Autorisation d'absence Rentrée scolaire

SNAP Les agents ayant la charge d'un ou plusieurs enfants scolarisés peuvent bénéficier, sous conditions, d'une autorisation d'absence pour accompagner ou récupérer leur(s) enfant(s) à l'occasion de la rentrée

Cette absence d'une durée limitée en heure(s) est rémunérée

En pratique :

- Je badge dès mon arrivée sur site, puis je pose ma demande d'absence, intitulé « --RSCO » pour déclarer mon absence rentrée scolaire, avant mon pointage d'entrée. Je badge normalement le reste de la journée.
- Si je suis en télétravail, le jour de la rentrée scolaire. Je badge virtuellement dès mon retour et j'enregistre ma demande d'autorisation d'absence dans Horoquartz avec le code « --RSCO ». Je badge normalement le reste de la journée grâce à la badgeuse virtuelle, accessible sur l'intranet.

Dépenses Rentrée scolaire 2024



En cas de difficultés

Si vous êtes victime d'un accident de la vie et que vos revenus ne vous permettent pas d'y faire face, vous pouvez solliciter un secours exceptionnel auprès de votre CSE d'un montant maximum de 1500 euros. Votre dossier sera étudié anonymement et soumis au vote des élu(e)s en réunion du CSE en fin de mois.

Toutes les infos sur le site du CSE Bretagne
Evènements familiaux et aides / Secours exceptionnel
/ information



Journée de solidarité 2024



Vous avez jusqu'au 31 octobre pour valider votre JSO

La contribution à la Journée de Solidarité peut prendre la forme :

- D'un retrait d'une journée de RTT auquel cas 30 minutes seront ajoutées au crédit
d'heures pour un agent à temps plein / d'une JNTP pour les cadres
- De l'imputation de 7 heures (pour un temps plein) sur le crédit/débit permanent

Horoquartz calcule automatiquement la valeur de la JSO en fonction de votre temps de travail

Carole Anne LE GALL
Contact : 07 66 21 82 57

Déléguée Régionale BRETAGNE

SYNDICAT SNAP BRETAGNE
syndicat.snap-bretagne@francetravail.fr